

RAPPORT



29 Mars 2022

ATELIER DE SUIVI DU NIVEAU D'ENGAGEMENT DES OSC DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU CAMEROUN



SOMMAIRE

01. INTRODUCTION

02. DEROULEMENT

03. CONCLUSION



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2007, l'ITIE a permis au Cameroun de faire d'importants progrès en matière de transparence dans la gestion des ressources provenant des industries extractives. L'ITIE a déployé des efforts afin de faire avancer le dialogue multipartite dans le secteur extractif au Cameroun. Toutefois, le Cameroun a été suspendu le 1er avril 2021 pour n'avoir pas publié son rapport ITIE pour 2018. Conformément à la Norme ITIE, il a été convenu que la suspension serait levée si le Conseil d'administration de l'ITIE se satisfait du fait que le rapport en suspens a été publié dans les six mois suivant la date limite. Le Secrétariat Permanent a de ce fait confirmé que le Cameroun a publié son Rapport ITIE de 2018 le 30 juin 2021.

Ainsi, la condition pour la levée de la suspension a été satisfaite suscitant dans le même temps des préoccupations des Organisations de la Société Civile (OSC) membres de la plateforme



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

sur le dynamisme de sa représentation au sein de l'ITIE que du respect du Groupe Multipartite à la conformité sur les exigences de la Norme de l'ITIE.

Aussi, afin d'encourager la société civile à clarifier les objectifs de sa participation à l'ITIE et veiller à être bien représentée et à disposer des capacités nécessaires pour pouvoir participer librement, activement, effectivement et pleinement au processus ; le CRADEC à travers le projet de «Renforcement[»] de la Justice Fiscale au Cameroun » ouvre une opportunité de réflexion à la Plateforme OSC-ITIE élargie aux autres groupes, pour revoir la dynamique de suivi du processus ITIE au sein et en dehors du Comité ITIE afin de s'assurer que les défis et les priorités nationales sur la conformité à la Norme constituent des points de convergence des attentions et des ressources des divers groupes travaillant sur la gouvernance du secteur extractif au Cameroun.



II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier avait pour objectif principal de redynamiser la représentation des OSC pour s'assurer que celles-ci participent librement, activement, effectivement et pleinement autour des défis et priorités nationales pour la conformité à la Norme ITIE.

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Faire une revue de la participation et des limites des OSC au processus ITIE et sur la base de la validation de 2021 ;
- Echanger sur les défis et priorités nationales de l'ITIE au Cameroun (L'arrimage sur la divulgation des contrats/ouverture des données ; le cadre juridique ; la conciliation intégrée, la validation de 2023, etc.) ;
- Définir un cadre de supervision-suivi-redevabilité par des pairs au sein et en dehors du Comité-ITIE de la plateforme des OSC-ITIE sur le processus ITIE au Cameroun.



III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'atelier étaient les suivants:

- Les participants sont informés et imprégnés sur l'appréciation de la participation des OSC au sein et en dehors du Comité ITIE ;
- Les défis et priorités nationales dans la gouvernance du secteur extractif sont soulignées et appréciées ;
- Une feuille de route mise à la disposition de la plateforme pour la validation à venir en interagissant avec les autres parties prenantes est définie.



DÉROULEMENT DE L'ATELIER



La session introductive a été ponctuée par deux articulations notamment :

- **Le mot de bienvenue du Directeur Exécutif du CRADEC, organisateur de l'activité.**

M. Jean MBALLA MBALLA a présenté le contexte et les objectifs de l'atelier dont les résolutions permettront de redynamiser l'engagement de la plateforme OSC-ITIE.

- **La présentation des participants et leurs attentes.**

L'occasion a été donnée aux participants de se présenter et partager leurs attentes. Il s'agissait ainsi de :

Ø Faire une évaluation objective du niveau d'engagement de la société civile à l'ITIE en termes d'implication et de plaidoyers pour que la Norme ITIE soit mise en œuvre par le Gouvernement ;



- Ø Faire une évaluation objective du niveau d'engagement de la société civile à l'ITIE en termes d'implication et de plaidoyers pour que la Norme ITIE soit mise en œuvre par le Gouvernement ;
- Ø Avoir des données en ce qui concerne la participation communautaire dans le processus de mise en œuvre de la norme ITIE au Cameroun ;
- Ø Réfléchir sur des pistes pour que la société civile reprenne le leadership dans ce processus ;
- Ø Prendre conscience des manquements qui affaiblissent et minent la participation de la société civile ;
- Ø Envisager l'autofinancement des rencontres de la société civile ;
- Ø Proposer des moyens pour booster l'engagement des OSC dans le processus.

Conformément aux TdR, l'atelier est un cadre de discussions, de partages interactifs entre les OSC impliqués dans la promotion de la bonne gouvernance dans le secteur extractif, ouvertes aux autres groupes.



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME OSC/ITIE (ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE)

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale pour la promotion d'une gouvernance ouverte et redevable des ressources pétrolières, gazières et minérales. La Norme ITIE exige des pays qu'ils publient des informations sur la chaîne de valeur extractive, de l'octroi des droits d'extraction aux revenus du gouvernement et à la façon dont ces revenus bénéficient à la population. L'ITIE cherche ainsi à :

- Renforcer la gouvernance publique et des entreprises ;
- Promouvoir une bonne compréhension de la gestion des ressources naturelles ;
- Et à fournir des données pour informer et mener des réformes permettant d'endiguer la corruption et aller vers une gestion plus responsable du secteur extractif.

Dans chacun des 54 pays de mise en œuvre, l'ITIE est soutenue par une coalition formée par le Gouvernement, les Entreprises et la Société Civile.



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME OSC/ITIE (ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE)

L'ITIE est mise en œuvre dans un cadre national, dans lequel des groupes multipartites (GMP) locaux supervisent la mise en œuvre et s'assurent qu'elle s'aligne sur les priorités nationales.

La Société Civile est un des principaux groupes de parties prenantes participant au processus ITIE. Elle joue un rôle important dans la conception et le contrôle du processus ITIE et soutient la mise en œuvre de l'Initiative, tant au sein du groupe multipartite que dans d'autres cadres. A cet effet, la société civile contribue à la mise en œuvre de l'ITIE dans les principaux domaines que sont :

- Le lancement du processus ITIE et à le pilotage ;
- La définition du champ d'application de l'ITIE ;
- La Déclaration et rapprochement des données (sélection du conciliateur ou du cabinet d'audit, divulgation des informations détaillées des paiements effectués et des recettes publiques correspondantes) ;
- La publication des résultats de l'ITIE.



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME OSC/ITIE (ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE)

Le Collège de la Société Civile du Cameroun est constitué d'une vingtaine d'organisations de la société civile impliquée dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif regroupée au sein d'une plateforme (OSC-ITIECAM).

Jusqu'en 2018 la contribution du Collège de la Société Civile camerounaise dans la mise en œuvre de l'ITIE a consisté à participer aux travaux du groupe multipartite (Comité ITIE du Cameroun) à travers ses représentants, pour la plupart désignés ou cooptés par le Gouvernement et travers les travaux personnels des autres organisations œuvrant dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif. Cette contribution à la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun s'est avérée insuffisante et inappropriée en raison de l'absence de coordination des activités de la société civile camerounaise. C'est d'ailleurs ce que reflètent les résultats des validations de l'ITIE de 2016 et 2020 de l'exigence 1.3 sur l' « Engagement de la société civile »,



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME OSC/ITIE (ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE)

La société civile doit participer pleinement, effectivement et activement au processus ITIE (disposition 1.3.e) en:

- s'exprimant librement au sujet de la transparence et de la gouvernance des ressources naturelles ;
- s'engageant de manière substantielle dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du processus ITIE, et faire en sorte que ces éléments contribuent au débat public ;
- communiquant et en collaborant les unes avec les autres ;
- agissant librement et en émettant des opinions au sujet de l'ITIE.

Le Groupe Multipartite du Cameroun comprend 30 membres statutaires comprenant les trois collèges. La Société Civile Camerounaise est représentée au sein du GMP du Cameroun (Comité ITIE Cameroun) par 09 organisations (08 organisations qui siègent en tant membre du statutaire du GMP et une au sein du Secrétariat Permanent comme Point Focal).



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME OSC/ITIE (ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE)

où le Conseil d'Administration a attribué à la société civile la note « progrès significatifs », qui en réalité est une note en dessous de la moyenne.

En effet, un certain nombre d'insuffisances est reproché à la Société Civile Camerounaise, en l'occurrence :

- La faible communication et coopération entre les représentants au sein du GMP et les autres membres du collège sur des questions relatives au secteur extractif ou aux finances publiques ;

- Les faibles capacités techniques des membres du collège pour porter les problématiques liées au suivi de la gouvernance du secteur extractif et de la mise en œuvre de l'ITIE ;

- La faible capacité de mise en œuvre du code du collège de la société civile ;

- La couverture insuffisante et irrégulière dans la presse nationale des questions liées aux revenus gaziers et pétroliers ;



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME OSC/ITIE (ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE)

- L'absence d'un cadre de coordination des actions du collège et de planification des actions du collège de la Société Civile ;
- L'absence d'un plan d'action du Collège ;
- L'absence d'une stratégie de promotion de débat public par le Collège de la Société Civile pour de informer le public sur le processus ITIE et ses résultats ;
- L'insuffisance d'actions et de débats concertés sur la gouvernance des ressources naturelles ;
- L'insuffisance d'études sur les enjeux de ressources naturelles en utilisant les données ITIE ;
- La faible présence des OSC sur les médias pour communiquer sur les conclusions des rapports ITIE.



PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME OSC/ITIE (ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET PERFORMANCE)

A ce point, la seule porte de salut pouvant déboucher sur une participation pleinement, effectivement et activement au processus ITIE (disposition 1.3.e) par la société civile doit passer par la structuration de la participation de la Société Civile Camerounaise à la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun en créant de manière formelle un Collège de la Société Civile qui va réunir outre les OSC cooptées au sein du Comité ITIE et les autres OSC impliquées dans le suivi. PWYP-Cameroon va prendre les devants pour proposer la mise en place du Collège de la Société Civile et un code de conduite devant régir le fonctionnement de ce cadre.



ÉVALUATION DU NIVEAU D'ENGAGEMENT DES OSC AU PROCESSUS ITIE

Cet exercice a ainsi permis aux OSC de se remettre en question, afin d'avoir une idée précise de leur propre engagement à l'ITIE. Il ressort de leur autoévaluation que les OSC rencontrent un certain nombre de limites dans le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE, en même temps aussi qu'il y'a des points positifs en termes d'acquis. Le premier acquis est l'effectivité du collège des OSC aux sessions du Comité-ITIE ou GMP, nonobstant les pesanteurs inhérentes à la mise en œuvre effective des dispositions du décret portant sur les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement du Groupe Multipartite (GMP). Le deuxième acquis, c'est celui de pouvoir réaliser un certain nombre d'activités en lien avec le secteur minier (renforcement des capacités des communautés riveraines des exploitations minières, études, plaidoyers, ...). S'agissant des limites, on observe que la société civile est en train de perdre son leadership dans une initiative qu'elle-même a impulsée. Cela en raison des faiblesses constatées au niveau de la communication, la concertation et la coordination des différents membres au sein et en dehors du Comité. Le même constat est fait en termes d'exploitation des opportunités qui existent au niveau national.



PISTES DE SOLUTION POUR PALLIER AUX INSUFFISANCES ET LIMITES RELEVÉES

Au regard de l'évaluation du niveau d'engagement des OSC, les propositions ci-après ont été formulées:

1. Renforcer la synergie d'actions des OSC dans le Comité et hors-Comité ITIE ;
2. Favoriser la communication entre les OSC membres de la Plateforme ;
3. Renforcer les capacités des membres de la Plateforme sur les questions techniques en lien avec la norme ITIE ;
4. Faire un suivi mensuel au sein de la plateforme du niveau de mise en œuvre des mesures correctives pour la validation de 2023 ;
5. Capitaliser les actions de la société civile (en lien avec les mesures correctives) et en formaliser la diffusion ;
6. Mettre sur pied un groupe de travail pour formuler une feuille de route OSC sur la validation 2023 ;

ECHANGES



CONCERTATION SUR LA SESSION DU COMITÉ ITIE DU 30 MARS 2022

Au démeurant, l'atelier s'est terminé par la préparation de la session du comité ITIE qui se tiendra le lendemain, 30 mars 2022.

La société civile a exprimé sa crainte d'une nouvelle suspension du Cameroun à l'ITIE. Ce d'autant plus que le Cameroun n'a mis en œuvre que trois des quinze mesures correctives contenues dans le Rapport de Validation 2020. Bien plus, depuis la publication du rapport 2019 en novembre 2021, à date (mars 2022) le Comité ITIE Cameroun n'avait plus siégé. Enfin, il est urgent pour éviter l'éventualité d'une nouvelle suspension, qu'un plan de travail et un plan d'action soient arrêtés. Cela étant, son mantra est la reprise intégrale par le Cameroun, des mesures correctives du Conseil d'Administration de l'ITIE pour la 3ème validation de 2023. A cet effet, au regard du projet d'ordre du jour de la session du Comité ITIE, trois (03) points ont fait l'objet d'une concertation de la Plateforme :

CONCLUSION



CONCERTATION SUR LA SESSION DU COMITÉ ITIE DU 30 MARS 2022

CONCLUSION

1. « Examen en vue d'adoption de l'état de mise en œuvre des mesures correctives de la précédente validation »;

A cet égard, la Plateforme met une attention particulière sur l'examen des progrès de mise en œuvre des mesures correctives à au moins 75% pour la validation 2023. Ces mesures correctives devront constituer la priorité dans l'examen et la validation du plan de travail 2022 et 2023 inclus.

2. « Examen en vue d'adoption du plan de travail ITIE pour la période allant de l'exercice 2022 à l'exercice 2023 inclus »;

A ce sujet, la Plateforme recommande l'invalidation du plan de travail en session. Un examen approfondi devra se faire au préalable au sein du collège de la société civile, élargie aux autres membres avec pour objectif l'intégration effective des 15 mesures correctives ciblant le collège des OSC particulièrement, et les autres parties prenantes en général dans le plan d'action 2022.





QU'ONT-ILS DIT?

« La société civile est en train de perdre son leadership dans une initiative qu'elle-même a impulsée »

Dr. André KOUNG, Conseil des Églises protestantes du Cameroun (CEPCA)

« La société civile a joué un rôle déterminant pour que le Cameroun obtienne son statut de pays conforme en Octobre 2013. Elle doit également jouer pleinement son rôle pour qu'il passe de la mention progrès significatif qui renvoie à médiocre à satisfaisant! »

Sylvanus BINLA, Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun (CENC)

« Dans l'autoévaluation que nous venons de faire, nous reconnaissons qu'il y'a un certain nombre de limites que nous rencontrons dans le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE , en même temps aussi qu'il y'a des points positifs en termes d'acquis »

Jean MBALLA MBALLA, Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)

« Il n'y a pas de conflit d'intérêts au sein du Collège de la société civile, la menace pour notre efficacité réside dans la question des per diem »

Dr. Livinus ESAMBE, Action for Governance over Natural Resources (AGNR)

CONCLUSION

